

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **MOUVEMENT SOCIAL DU MARDI 31 JANVIER 2023**

Mardi 31 janvier 2023

Le taux de participation au mouvement social dans l'académie de Reims est de 20,47 %, dont :

- Enseignants du 1<sup>er</sup> degré : 21,99 %
- Enseignants du 2<sup>d</sup> degré : 22,70 %

Voici la répartition par département :

- Ardennes :
  - Enseignants du 1<sup>er</sup> degré : 28,25 %
  - Enseignants du 2<sup>d</sup> degré : 27,61 %
- Aube :
  - Enseignants du 1<sup>er</sup> degré : 17,78 %
  - Enseignants du 2<sup>d</sup> degré : 25,19 %
- Marne :
  - Enseignants du 1<sup>er</sup> degré : 21,07 %
  - Enseignants du 2<sup>d</sup> degré : 19,76 %
- Haute-Marne :
  - Enseignants du 1<sup>er</sup> degré : 26,27 %
  - Enseignants du 2<sup>d</sup> degré : 19,48 %

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse communique les taux de grévistes dans le cadre du mouvement social de ce jour pour les académies métropolitaines. Pour comparaison, vous trouverez entre parenthèses les taux de grévistes du mouvement du 19 janvier 2023.

Moyenne générale pondérée	23,52 % (35,15 %)
Moyenne enseignants pondérée	25,92 % (38,50 %)
Moyenne pondérée enseignants 1er degré	26,65 % (42,35 %)
Moyenne pondérée enseignants 2d degré	25,22 % (34,66 %)

La participation dans les collèges est estimée à 29,69 % (41,17 %), dans les lycées d'enseignement général et technologique à 21,87 % (30,04 %) et dans les lycées professionnels à 16,4 % (20,99 %).

#### **Contact presse**

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Cabinet du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr